

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 766



Du 29 Avril 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



Bilan RID U14G 2026

Mercredi 15 avril dernier avait lieu le Rassemblement Inter District U14 2026 (Génération 2012).

Les 16 joueurs convoqués (14 joueurs + 2 gardiens de but) ont porté haut et fort les couleurs de la Savoie dans une poule, loin d'être facile, composée de l'Isère, du Rhône-A et de la Loire !

Félicitations aux joueurs et au staff pour cette performance.



SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2	Commission Futsal	pages 24 à 25
Secrétariat	page 3	Commission des Coupes	pages 26 à 28
Trésorerie	page 4	Commission Féminines	page 29
Commission Délégations	page 5	Commission Critérium Féminin séniors	page 30
Commission FMI	page 6	Commission Technique	pages 31 à 32
Commission Sportive	pages 7 à 10	Commission des Arbitres	pages 33 à 34
Commission PEF	page 11	Commission Prévention et Ethique	page 35
Commission des Jeunes	pages 11 à 23	Commission de Discipline	pages 36 à 39
		Annexes :	page 40



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 27 avril 2026

NOTE AUX CLUBS - ANS

Campagne 2026 subventions ANS :

Comme toutes les années, cette campagne s'ouvre pour les clubs. Il faut déposer les dossiers sur l'outil "Compte Asso".

Voir explications en annexe du PV.

Dès que nous aurons des informations supplémentaires, nous les ferons paraître.

Le district se tient à votre disposition pour plus de renseignements.





SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 27 avril 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 20 avril au 27 avril 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

F.C. ST MICHEL SP.

Commission des Règlements :

F.C. DU NIVOLET - F.C. SUD LAC

Commission Sportive:

F. C. CHAMBOTTE - A.S. MONT JOVET BOZEL - MARIGNIER SP. - F.C. BELLE ETOILE MERCURY (2) - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - AIX F.C. (2) - ET.S. LE BOURGET DU LAC - A.S. D'UGINE (2) - FC APREMONT - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL (2) - Groupement Jeunes Union Sportive Chambéry Cognin (5) - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - U.S. LA RAVOIRE (3) - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - F.C. ST MICHEL SP. - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - BIOLLAY FOOTBALL CLUB - U S GRIGNON (2) - U.S. GRIGNON - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (2) - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) – CA MAURIENNE (2) – ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – FC DU NIVOLET – CHAMBERY SPORT 73 – FC LA ROCHETTE – MONTMELIAN A. – BIOLLAY FOOTBALL CLUB – US GRAND MONT LA BATHIE

Commission De Discipline

Courrier :

A.S. NOVALAISIEENNE - F.C. DU NIVOLET

Rapport :

Mehmet KARABULUT - KADDOUR Amir - MILAN Maurizio - Mathis GUILLAUD - DA COSTA Abreu Lily - Hamid MEGUIRECHE - A.S. MONT JOVET BOZEL - AMLIL Mohamed Kamal. - ABADDAR Salim - J.S. CHAMBERIENNE – Tayfun DURMAZ –ADERRAHMANE Amrane – Salim ABADDAR –Bilel CHAFAI

Commission Des Arbitres :

F.C. BELLE ETOILE MERCURY - Bernard CAMUS - FC DE HAUTE TARENTEISE – Gérard SOTO - POINTET Hugo – CA MAURIENNE - CHEVALLIER Michel – U.S. LA RAVOIRE – Djiga NGOM - Gilles HUNSTETD - AIX F.C.

Commission des Délégations :

FC DE HAUTE TARENTEISE

Commission des Médailles :

F.C. BELLE ETOILE MERCURY



TRÉSORERIE

Mercredi 29 avril 2026

Chèque :

➤ COGNIN SP 472,02 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Merci au club ayant procédé à un virement le 25 mars 2026 de **416.02 €** de se manifester, car dans le libellé du virement, **nous n'avons ni le numéro d'affiliation, ni le nom du club.**

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 29 avril 2026.

Ces sommes sont à régler au District avant le 23 mai 2026.

Ce tableau sera adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Réunion du Lundi 27 avril 2026

Responsable des Désignations :
Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

[DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS](#)

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du Lundi 27 avril 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ATTENTION ARRET des anciennes versions FMI

Comme cela a déjà été acté et précisé à plusieurs reprises, nous vous rappelons l'évolution concernant l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, deviennent inutilisables à compter du 1 avril

L'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Point d'Attention :

La version d'Android doit être au moins la version 12

Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du Lundi 27 avril 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

RAPPELS AUX CLUBS

Article 34-2-1 : Sauf cas de force majeure, les deux dernières journées se joueront le même jour. Une dérogation pourra être accordée dans les niveaux inférieurs du District pour des rencontres dont le résultat n'aura pas d'incidence pour le classement.

COURRIER CLUB

ENT.F CHAUTAGNE 1 : lu et noté, planning du 03 mai 2026.

LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1 : lu et noté, rencontre du 19 avril 2026 à huis clos D3A, la commission attend une confirmation du club de l'A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE concernant votre accord verbal au sujet de l'article 39-4 (indemnités Kilométriques)

U.S GRIGNON 2 : lu et noté, nous informant du forfait de leur équipe D5C le 26 avril 2026.

MONTMELIAN AF3 : lu et noté, nous informant du forfait de leur équipe D5A le 26 avril 2026

F.C. CHAMBOTTE 3 : lu et noté, reçu feuille match papier D3A 25 avril 2026 du suite à dysfonctionnement FMI.

U.S MODANE : lu et noté, voir règlement du district de Savoie de football (Article 15, cf. Article 23 des règlements généraux de la LAuRAFoot).

F.C BELLE ETOILE MERCURY : lu et noté, reçu planning terrain, rencontre D4B maintenue à 12H45 (pas de réponse du club adverse).

C.A MAURIENNE 2 : lu et noté, rencontre D4B transmis aux commissions compétentes.

NOTES AUX CLUBS

En cas de report de match ou forfait c'est aux clubs de prévenir le club adverse et les officiels dans les délais réglementaires

En attente de FMI ou Feuille de match papier rencontre D5A ENT. F. CHAUTAGNE 2/ MARTHOD SP 1 du 26 avril 2026.

Commission Appel Disciplinaire :

Match arrêté n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1. Confirme toutes les sanctions présent à l'encontre du club de l'A. PORTUGAIS CROIX ROUGE,



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

En 1ère instance par la Commission de Discipline du District de Savoie de Football.

Décision : résultat acquis sur le terrain

- **1 match à huis clos, match retour le 10/05/2026 pour l'équipe A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1**
- **Désignation d'un délégué mandaté par le district au frais A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1**
- **3 trois arbitres officiels aux frais de A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1.**

A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 2, vous devez nous informer où se jouera le match D3A avant le lundi 04 mai 2026 impérativement Rencontre A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 2/ U.S CHARTREUSE GUIERS 2 du 10 mai 2026 qui est programmé à 12H45 suite au huis clos de votre équipe évoluant en D1

RAPPEL

Huis clos :

L'organisation d'une rencontre de lever de rideau préalable à un match devant se dérouler à huis clos est strictement interdite. Le club dont le terrain ne permettrait pas de faire observer le huis clos devra trouver un terrain de substitution remplissant les conditions exigées

JOURNEE FORFAITS DU 26/04/2026

Rencontre retour n° 55481630 D5C du 26 avril 2026 ST MICHEL SP 2 /US GRIGNON 2.

1^{er} forfait U.S GRIGNON 2, commission avisée.

La commission n'appliquera pas l'Article 39-4 Règlement du District

ST MICHEL SP 2 forfait à Aller, US GRIGNON 2 forfait au retour.

Rencontre retour n°55479969 D5A du 26 avril 2026 A.S BRIDOIRE 2/1^{er} forfait MONTMELIAN AF3, commission avisée.

La commission appliquera l'Article 39-4 du règlement du District.

HOMOLOGATIONS

Match N°55480609 D5B, du 19 avril 2026 U.S DOMESSIN 2/CHALLES S.F. 2

1^{er} forfait du club CHALLES S.F.2

Résultat :	U.S DOMESSIN 2	3 Buts,	3Pts
	CHALLES S.F. 2	0 But, moins	-1Pt

Si le club US DOMESSIN 2 se déplace à CHALLES S.F au match retour le 26 mai 2026 la commission appliquera l'article 39-4 Règlement du District,

Commission avisée par téléphone et mail pour forfait

DEMANDE DE MODIFICATIONS POUR LE 2 et 3 MAI 2026

D1 du 02 mai 2026 :

Match n° 53998774 COGNIN SP1/ U.O. ALBERTVILLE 1 demande effectuée sur FootClubs d'avancer la rencontre à 19H, (stade du Château PN-T5- E6 COGNIN) accord du club adverse et de la commission Sportive.



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

D3B du 02 mai 2026 :

Match n° 53976857 U.O. ALBERTVILLE 2/ U.S.C. AIGUEBELLE 2 demande effectuée sur FootClubs d'avancer la rencontre à 19H, (Parc du Sport -SY-T4 Albertville) accord du club adverse et de la commission Sportive.

D4 B du 02 mai 2026 :

Match n° 53976989 ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 3/ BAUGES FC1, demande effectuée sur Footclubs d'avancer l'horaire à 18H30 et acceptée par le club adverse, accord de la commission (stade des Fins 2-SY-T5-E6 DRUMETTAZ)

D2 du 02 mai 2026 :

Match n°53975969 CHAM.SPORT73.1/ CA MAURIENNE 1 se jouera à 20H
(Terrain BOUTRON -SY- NT-E6) désidératas de début saison.

D4B du 03 mai 2026 :

Match n° 53998452 F.C BELLE ETOILE MERCURY 3/FC VILLARGONDRAN 2 demande effectuée sur Footclubs d'avancer l'horaire à 12H15, (stade de la Grillette- SY-T5)
Maintenue à 12H45, pas de réponse du club adverse.

D5A du 02 mai 2026 :

Match n°55479971 CHAMBERY. SPORT2/ AS LA BRIDOIRE 2 demande effectuée Sur Footclubs d'avancer l'horaire à 18H acceptée par le club adverse accord de la commission

D1 du 03 mai 2026 :

ST PIERRE SPORT1 / U.S.C AIGUEBELLE 1, maintenu à 15H, pas de réponse du club adverse.

D1 du 03 mai 2026 :

E.S TARENTOISE 2/ ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 2, maintenu à 15H, pas de réponse du club adverse, la rencontre se jouera au stade BARDASSIER (MOUTIERS).

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission Appel Règlementaire :

Match N° 53976697 du 23 mars 2026 U.S.C AIGUEBELLE1/ E.S. TARENTOISE 2

Commission Règlement :

Match N°53996822 D3B du 12 avril 2026 U.O. ALBERTVILLE 2/ CŒUR DE SAVOIE 1

Commission Règlement :

Match N°55479962 D5A du 12 avril 2026 MONTMELIAN 3/ MARTHOD SP 1

Commission Appel réglementaire LAuRAFoot du 27 mars 2026

Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET 1/ US CHARTREUSE 1.

Commission discipline : Match arrêté

Rencontre n° 53974486 D3A du 08 mars 2026 F.C SUD LAC 1 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1.

Commission Règlement :

Match D2 N° 53997882 F.C DU NIVOLET 1/ A.S CUINES 2 du 25 avril 2026



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

Commission Règlement :

Match D4A N° 53975712 F.C SUD LAC 2 / A.S BARBERAZ 1 du 26 avril 2026

Les demandes de modification de match doivent, OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOT CLUBS avant le lundi 12H qui précède la rencontre du Week- end. Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12H.
Toute demande arrivant après 12H sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31
Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93



TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Membres : Damien BILLIET, Edouard FROGER, Alain CAREGLIO, Christelle LEVASSEUR



En lien avec les prérequis publiés précédemment (c'est-à-dire 3 fiches actions PEF formalisées sur la plateforme avant le 19 avril 2026), voici la liste des 12 clubs invités à la « Faites du PEF » :

- GJ LA SAVOYARDE
- AIX FC
- AS UGINE
- CHAMBERY SF
- ES DRUMETTAZ MOUXY
- FC MERCURY
- FC NIVOLET
- FC SUD LAC
- JS CHAMBERIENNE
- UO ALBERTVILLE
- US CHARTREUSE GUIERS
- US LA MOTTE SERVOLEX

Cet évènement se déroulera le mercredi 17 juin après-midi à LAISSAUD.





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 27 avril 2026

COURRIERS

Reçu : US LA RAVOIRE **planning et horaires des matchs « la commission vous remercie »**

CHAMPIONNAT

Match du 2 Mai 2026 :

Match N° 54001915 AIX les BAINS / FC-SAINT-BALDOPH **se jouera à 16 H00**

Match N° 54001914 US-DOMESSIN / ENTS-DRUMETTAZ MOUXY **se jouera à 16 H00**

Match N° 54001916 US-LA RAVOIRE / JS-CHAMBERY **se jouera à 17H 30 SUITE à l'occupation du terrain très chargé**

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 27 avril 2026

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB **avec accord des deux clubs concernés**

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H00

CHANGEMENT DE CE WEEK-END

D1

N° 55416357 FC BELLE ETOILE MERCURY 1- GJ LA SAVOYARDE 1 se jouera à 17H30 à MERCURY

N°55416360 US CHARTREUSE GUIERS 1- FC DU NIVOLET se jouera à 13H00 stade C. BOURSIER à ST LAURENT DU PONT

D2

N°55417147 CA MAURIENNE- US LA RAVOIRE 2 se jouera au stade P. REY

N°55417572 ENT CHAUTAGNE CULOZ 1- ST PIERRE SPORT 1 se jouera au stade Municipal de CULOZ

D3

N°5518542 CHAMBERY SPORT 73- AS BARBERAZ se jouera à 14H30 stade BOUTRON

N°5518543 GJUSC COGNIN- ETS LE BOURGET DU LAC 1 se jouera stade de Château COGNIN

N°5518544 US CHARTREUSE GUIERS 2- FC SAINT BALDOPH 1 se jouera stade C. BOURSIER à ST LAURENT DU PONT

NOTE AUX CLUBS

Les clubs programmant leurs matchs avant 13h30 s'exposent au risque de ne pas avoir d'arbitre officiel.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 27 avril 2026

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire, il faut le faire par **FOOT-CLUB**. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION Valider dans les délais sinon refus automatique.**

COURRIERS DES CLUBS

F.C. MERCURY / GRPT UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN / U.S. LA RAVOIRE / GJ. LA SAVOYARDE. (Planning).

LIEU DES RENCONTRES JOURNÉE 6 DU 3 MAI 2026

D.1.

Match N°.55477321. GJ LA SAVOYARDE 1 / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 1.

Se joue à MONTMELIAN terrain synthétique stade des îles.



D.2.

Match N°. 55475868. GRPT UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN 1 / A.S. BARBERAZ 1. Se joue à COGNIN.

Match N°. 55476870 ENT.ASHCS LA BATHIE 1 / FC. MERCURY 2.

Se joue au stade MANZONI de MONTAILLEUR.

D.3 POULE A.

Match N°. 5549004. AIX F.C. 2 / F.C. SUD LAC1. Accord des deux clubs Se joue le **VENDREDI 08 MAI à 12H00** stade **GARIBALDI**.

D.3.POULE C.

Match N°. 55482868. F.C. MERCURY 3 / E.S. TARENTEISE 2. Se joue :

Samedi 02 MAI à 13H00.

Match N°. 55722683. ENT.FC MAURIENNE 2 / A.S. UGINE 1. Accord des deux clubs pour jouer le **17MAI** à 10H00.

LIEU DES RENCONTRES (Journée Matches décalés)

D.3. POULE A. (Journée N°. 07 du 10 mai).

Match N°. 55495011. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / CA YENNOIS 1.

Se joue le **10 MAI 2026**. A 13h00 (Accord des deux clubs)

D.3.POULE A. (Journée N°. 03 du 29 mars).

Match N°. 55494990. ETS LE BOURGET DU LAC 1 / US LA MOTTE SERVOLEX 3

Se joue le **17 MAI 2026**.

D.3.POULE A. (Journée N°. 09 du 31 mai).

Match N°. 55495021. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / F.C. CHAMBOTTE 2.

Accord des deux clubs pour jouer le **SAMEDI 30 MAI à 15H00**.

D.3.POULE C. (Journée N°. 07 du 10 mai).

Match N°. 55482683. ENT.FC. MAURIENNE 2 / A.S. UGINE 1. Accord des deux clubs pour jouer le **17 MAI**.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES A ENVOYER POUR LE LUNDI 4 MAI

D.2.-Match N°. 55476857. ENT. VAL D'HYERES 1 //ES TARENTEISE 1.

D.2.-Match N°. 55476859. ST. PIERRE SPORT 1 / F.C. MERCURY 2.

D.3.A. Match N°. 55495001. GAPS 2 / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2.

D.3.C. Match N°. 55482864. ES. TARENTEISE 2 / ENT.BASSE MAURIENNE1.

D.3.C. Match N°. 55482724. F.C MERCURY 3 / A.S. UGINE 1.

FORFAITS DES JOURNEES

Journée N°. 04 du 19 avril. D.3.C.

Match N°55482898. ST. PIERRE SPORT.

Journée N°. 05 du 26 avril D.2.A.

Match N°. 55476862. F.C. LA ROCHETTE.

Match N°. 55476863. GJUSCC.

Journée N°. 05 du 26 avril D.3.C.

Match N°. 55482863. ENT. F.C. MAURIENNE.



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

U/15 A 8 PRINTEMPS 2026

Journée N° 5 du dimanche 03 MAI 2026. **CLUB RECEVANT**

10h00

- PLATEAU 1

ENT BASSE MAURIENNE 2 / FC BAUGES 1 / CHALLES SF 1 /

- PLATEAU 2

AS BOZEL 1 / **GJ LA SAVOYARDE 3** / US ST REMY 1.

U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du Lundi 27 avril 2026

INFO AUX CLUBS

Rappel du règlement aux clubs : vous devez envoyer un mail au District de Savoie pour toute équipe forfait avant le vendredi midi précédent le samedi du match, à contrario au plus tard le lundi midi suivant le match.

Reçu et lu mail de l'U.S. LA MOTTE SERVOLEX du vendredi veille de match pour report du match contre le FC HAUTE TARENTEISE.

Les équipes concernées par la PITCH, les matchs sont déplacés au jeudi 14 mai 10h30 et samedi 23 mai aux heures initialement prévues.

La règle reste la même : pour la phase de printemps, seules les modifications (changement de date, d'horaire, de lieu, de stade, inversion, etc.) saisies sur FOOT-CLUB seront prises en compte, et ce, jusqu'au vendredi précédent la date du match à 12h.

Les demandent tardives se retrouve en Non-homologation a partir du week-end ou en refus automatique dès le lundi 00h01

Donc nous vous rappelons de bien vouloir effectuer vos demandes dans les meilleurs délais afin d'obtenir une réponse des clubs adverses et d'éviter tout refus automatique consécutif suite de la mise à jour de l'outil.

Aucune demande transmise par mail ne pourra désormais être traitée.

Nous vous remercions par conséquent de bien vouloir vérifier chaque semaine les notifications et demandes de modification directement sur la plateforme FOOT-CLUB.

Les poules composées de 10 ou 12 équipes créent des journées supplémentaires que nous ne pouvons supprimer. La phase de printemps se déroulera bien sur 8 journées.

Les journées affichées du 27 / 29 ET 30 JUIN NE SONT PAS A JOUER !!!

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire



LISTE ET DATE DES MATCHS AVANCEES OU DECALER

MERCREDI 29 AVRIL :

ET.S. LE BOURGET DU LAC 2 contre F.C. NIVOLET 4 à 16h30 **D2 Poule A**

ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 contre AIX F.C. 2 à 17h00 **D1 Poule A**

GJ LA SAVOYARDE 1 contre AIX F.C. 1 à 15h45 **D1 Poule A**

JEUDI 30 AVRIL :

F.C. NIVOLET 2 contre CHAM. SPORT 73 1 à 18h

D1 Poule A

F.C. NIVOLET 3 contre U.S. LA RAVOIRE 1 à 18h

D1 Poule A

JEUDI 21 MAI :

AIX F.C. 4 contre F.C. NIVOLET 5 à 17h30

D1 Poule A.

PRIS NOTE DES MODIFICATIONS HORAIRES OU DATES

U.S. LA RAVOIRE 2 contre U.S. CHARTREUSE GUIER 2

D2 Poule A

A 12H30 STADE MARCEL BASSET.

U.S. LA RAVOIRE 3 contre CHAMB. SPORT 73 2

D2 Poule B

A 13H STADE MARCEL BASSET.

F.C.B. ETOILE MERCURY 1 contre A.S. HAUTE COMBE SAVOIE 1

D1 Poule C

F.C.B. ETOILE MERCURY 4 contre A.S. HAUTE COMBE SAVOIE 2

D3 Poule C

A 11H30 STADE DE LA GRILLETTE.

GJ LA SAVOYARDE 2 contre BAUGES F.C. 1

D2 Poule B

GJ LA SAVOYARDE 5 contre BAUGES F.C. 2

D3 Poule B

A 10H STADE DES MARRAIS LAISSAUD.

CHAMBERY SAVOIE FOOT 4 contre U.S. CHARTREUSE GUIER 3

D3 Poule A

A 12H PLAINE DE JEUX MAGER 1 CHAMBERY.

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3 contre CHALLES S.F. 2

D2 Poule A

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 4 contre J.S. CHAMBERIENNE 2

D3 Poule A

A 13H STADE DES FINS DRUMETTAZ.

ST PIERRE SPORT 2 contre GAPS 2

D2 Poule A

ST PIERRE SPORT 3 contre U.S. GRIGNON 2

D2 Poule C

A 15H30 STADE STEPHANE NOVET.

AIX F.C. 3 contre F.C. CHAMBOTTE 2

D2 Poule B

AIX F.C. 5 contre F.C. CHAMBOTTE 4

D3 Poule B

A 14H STADE GARIBALDI.

A.S. BARBERAZ contre U.S. MODANE

D1 Poule C

A 13H STADE MUNICIPALE.



LIEU ET DATE DES MATCHS REPORTÉ POUR INTEMPERIE

SAMEDI 23 MAI :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI.

GAPS 2 contre G.J. LA SAVOYARDE 3 **D2 Poule A**

GAPS 3 contre G.J. LA SAVOYARDE 4 **D3 Poule A.**

U.O. ALBERTVILLE contre CA MAURIENNE **D2 Poule C**

LIEU ET DATE DES MATCHS REPORTÉ POUR COUPE PITCH

JEUDI 14 MAI A 10H30 :

GAPS 1 contre CHAMBERY SAVOIE. FOOTBALL. 2 **D1 Poule A**

SAMEDI 23 MAI :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI.

GJ LA SAVOYARDE 1 contre ST PIERRE 1 **D1 Poule A**

GAPS 1 contre CHAMBERY SPORT 73 1 **D1 Poule A**

ENT. BASSE MAURIENNE 1 contre A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 **D1 Poule C**

ATTENTE RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS

4^{ème} JOURNÉE DU 14 mars 2026

U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2 contre C.A. YENNOIS 1 **D1 Poule B**

E.S. TARENTEISE 1 contre VILLARGONDRAN **D1 Poule C**

F.C. ST MICHEL SPORT 1 contre ST PIERRE SPORT 3 **D2 Poule C**

E.S. TARENTEISE 2 contre A.S. MONT JOVET BOZEL 2 **D3 Poule C**

F.C. CHAMBOTTE 4 contre C.A. YENNOIS 2 **D3 Poule B.**

REPOSE AUX CLUBS

U.S. LA MOTTE SERVOLEX :

Suite à votre courriel reçu le vendredi 24 avril à 11 h 57, nous vous informons que votre demande, n'ayant pas été formulée dans les délais requis, n'étant pas conforme et ne comportant aucun justificatif, n'est pas recevable.

En conséquence, le report sollicité est refusé.

Par ailleurs, vous avez été déclaré forfait pour le match contre le F.C.H.T. du 25 avril 2026.

U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 :

0 Point

0 But

F.C. HAUTE TARENTEISE 1 :

3 Points

3 Buts

AMENDES POUR FORFAIT

55550218	U13	25/04/2026	CŒUR DE SAVOIE	FORFAIT	35 €
55550219	U13	25/04/2026	U.S. GRAND MONT LA BATHIE 2	FORFAIT	35 €
55549719	U13	25/04/2026	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1	FORFAIT	35 €
55549913	U13	25/04/2026	U.S. LA RAVOIRE	FORFAIT	35 €



FMI

55549785	U13	25/04/2026	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55549785	U13	25/04/2026	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2	NON ENVOIE FEUILLE DE MATCH	35 €
55549847	U13	25/04/2026	E.S. TARENTEISE 1	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55549847	U13	25/04/2026	E.S. TARENTEISE 1	NON ENVOIE FEUILLE DE MATCH	35 €
55550014	U13	25/04/2026	E.S. TARENTEISE 2	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55550014	U13	25/04/2026	E.S. TARENTEISE 2	NON ENVOIE FEUILLE DE MATCH	35 €
55550012	U13	25/04/2026	ST MICHEL SPORT	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55550012	U13	25/04/2026	ST MICHEL SPORT	NON ENVOIE FEUILLE DE MATCH	35 €
55550168	U13	25/04/2026	F.C. CHAMBOTTE	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55550168	U13	25/04/2026	F.C. CHAMBOTTE	NON ENVOIE FEUILLE DE MATCH	35 €

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)

U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du Lundi 27 avril 2026

Courriers reçus – forfait journée du 2/05/2026 :

- FC NIVOLET 1 en D1 (envoyé avec une boîte qui n'est pas la boîte mail officielle du club) avec impossibilité d'accueillir un plateau de 3 équipes

Réponse : Merci de faire un courrier au district avec la boîte officielle du club pour expliquer votre impossibilité d'engager votre équipe 1 alors que la date du plateau est une date officielle prévue dans le calendrier des journées diffusé en début de saison. Réponse avant le 4 mai 2026.

- CŒUR DE SAVOIE 1 en D2 avec impossibilité d'accueillir un plateau de 8 équipes

- AS NOVALAISE 2 en D3

Suite à ces différents forfaits, des plateaux ont dû être modifiés tardivement.



Calendriers :

La journée 7 du samedi 9 mai 2026 est en ligne sur le FAL dès le jeudi 30/04 au soir.

Samedi 14 mai : aucune journée programmée

Samedi 23 mai : une journée optionnelle sera proposée

Samedi 30 mai : J8

Samedi 6 juin : J9

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J4 du 28 mars 2026

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D1

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- CS BELLEY 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- JS CHAMBERIENNE 1 et 2 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 3 et 5 (feuille d'effectif)
- Club Sportif De BELLEYSAN - Section Football 3 (feuille d'effectif)
- C.A. YENNOIS 1 (feuille d'effectif ET de critérium)

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J5 du 25 avril 2026

D1

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- CS BELLEY 1 (feuille d'effectif)
- CHALLES S.F. (feuille d'effectif ET de critérium)
- F. C. CHAMBOTTE (feuille d'effectif)
- F.C. DU NIVOLET (feuille d'effectif)
- FC DE HAUTE TARENTAISE (feuille d'effectif ET de critérium)
- ENT BASSE MAURIENNE (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL x3 (feuille d'effectif)

D2/D3

- A.S. D'UGINE (feuille d'effectif)
- F.C. DU NIVOLET (feuille d'effectif ET de critérium)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 (feuille d'effectif)
- F. C. CHAMBOTTE (feuille d'effectif)
- AIX F.C. (Feuille d'effectif)
- CHALLES S.F. (feuille d'effectif ET de critérium)
- U.S. DOMESSIN (feuille d'effectif)
- ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE (feuille d'effectif)
- Club Sportif De BELLEYSAN (feuille d'effectif)
- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (feuille d'effectif ET de critérium)
- F.C. ST BALDOPH (feuille d'effectif)
- ENT BASSE MAURIENNE (feuille d'effectif ET de critérium)



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

- U.S. MODANE (feuille d'effectif)
- F.C. VILLARGONDRAN (feuille d'effectif)
- ST PIERRE SPORT FOOTBALL (feuille d'effectif)
- J.S. CHAMBERIENNE (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC DE HAUTE TARENTEISE (feuille d'effectif)
- U.S. GRAND MONT LA BATHIE (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 4 mai 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

Journée 6 du samedi 2 mai 2026 :

Criteriums U11 / Printemps 2026	
D1 / UNIQUE	
02/05/2026 - 10h00 - Classique La Biolle - Stade Francis Ivars 101 Route De La Chambotte - 73410 La Biolle	
<u>F. C. CHAMBOTTE 1</u> AIX F.C. 1 A.S. DE BARBERAZ 1 UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1	AIX F.C. 2 CHALLES S.F. 1 CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 1
02/05/2026 - 10h00 - Classique Montmelian - Stade Des Iles Avenue Du Gresivaudan - Terrain Annexe 73800 Montmelian	
<u>GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 1</u> ENT BASSE MAURIENNE 1 FC DE HAUTE TARENTEISE 1 U.S. GRAND MONT LA BATHIE 1	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE 1 ENT. S. DE TARENTEISE 1 GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN 1 U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2
02/05/2026 - 10h00 - Classique Drumettaz Clarafond - Stade Des Fins 1 98 Chemin Du Fiolage - 73420 Drumettaz Clarafond	
<u>ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 1</u> U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 4 F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1	<u>ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2</u> CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 U.S. GRIGNON 1

D2/D3

Épreuve / Phase		Criteriums U11 / Printemps 2026	
Secteur / Poule		D2/D3 / UNIQUE	
Samedi 2 mai 2026 - Classique			
02/05/2026 - 10h00 - Classique Aix Les Bains - Stade Giuseppe Garibaldi 1600 Boulevard Garibaldi - 73100 Aix Les Bains		02/05/2026 - 10h00 - Classique Domessin - Stade Municipal Route Du Stade - 73330 Domessin	
D2	<u>AIX F.C. 4</u>	D3	<u>U.S. DOMESSIN 1</u>
D2	A.S. LE MONTCEL 1	D2	ET.S. LE BOURGET DU LAC 1
D3	CHAMBERY SPORT 73 3	D2	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 2
D3	F. C. CHAMBOTTE 5	D3	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 3
D3	F.C. DES BAUGES 1	D2	U.S. CHARTREUSE GUIERS 2
D2	GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN 2	D3	U.S. CHARTREUSE GUIERS 3
D2	J.S. CHAMBERIENNE 1	D2	U.S. LA RAVOIRE 1
D3	J.S. CHAMBERIENNE 2	D3	U.S. LA RAVOIRE 2



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

02/05/2026 - 10h00 - Classique Chambery - Stade Boutron Rue Du Grand Champs - 73000 Chambery		02/05/2026 - 10h00 - Classique Chindrieux - Stade Municipal Pre Girod - 73310 Chindrieux	
D2	<u>CHAMBERY SPORT 73 1</u>	D3	<u>ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE 1</u>
D3	<u>CHAMBERY SPORT 73 2</u>	D2	A.S. DE BARBERAZ 2
D2	AIX F.C. 3	D2	C.A. YENNOIS 1
D3	AIX F.C. 5	D2	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3
D2	A.S. NOVALAISIEENNE 1	D3	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 4
D3	CHALLES S.F. 2	D2	F. C. CHAMBOTTE 2
D3	F. C. CHAMBOTTE 1F	D3	F. C. CHAMBOTTE 3
D2	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 3	D3	U.S. LA RAVOIRE 3
02/05/2026 - 10h00 - Classique St Baldoph - Stade Henri Tonda Chemin Du Pont De L Ane - 73190 St Baldoph		02/05/2026 - 10h00 - Classique Modane - Stade De Loutraz 3 Rue Des Lissieres - 73500 Modane	
D2	<u>F.C. ST BALDOPH 1</u>	D2	<u>U.S. MODANE 1</u>
D3	<u>F.C. ST BALDOPH 2</u>	D2	F.C. LA ROCHETTE 1
D2	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3	D3	F.C. LA ROCHETTE 1F
D2	ENT. VAL D HYERES 1	D3	F.C. ST MICHEL SP. 1
D3	ENT. VAL D HYERES 2	D3	F.C. VILLARGONDRAN 1
D3	F. C. CHAMBOTTE 4	D2	ST PIERRE SPORT FOOTBALL 1
D3	F.C. DU NIVOLET 4	D3	ST PIERRE SPORT FOOTBALL 2
02/05/2026 - 10h00 - Classique La Motte-Servolex - Complexe Sportif Raoul Villot 2 250 Rue Le Cheminet - 73290 La Motte-Servolex		02/05/2026 - 10h00 - Classique Aigueblanche - Stade Emmanuel Fresno Bellecombe Tarentaise - 73260 Aigueblanche	
D2	<u>U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3</u>	D2	<u>ENT. S. DE TARENTEISE 2</u>
D3	<u>U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4</u>	D2	A.S. D'UGINE 1
D2	F.C. DU NIVOLET 2	D3	A.S. D'UGINE 2
D3	F.C. DU NIVOLET 3	D2	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1
D2	F.C. SUD LAC 1	D3	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 2
D3	F.C. SUD LAC 2	D2	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE 2
D2	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 2	D3	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE 3
D3	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 4	D3	U.S. GRAND MONT LA BATHIE 3
02/05/2026 - 10h00 - Classique Mercury - Stade De La Grillette 130 Chemin Du Stade - 73200 Mercury		02/05/2026 - 10h00 - Classique Queige - Stade Les Gilières D 925 - Les Glieres 73720 Queige	
D2	<u>F.C. BELLE ETOILE MERCURY 2</u>	D3	<u>FC BEAUFORTIN QUEIGE 1</u>
D3	<u>F.C. BELLE ETOILE MERCURY 3</u>	D3	A.S. MONT JOVET BOZEL 1
D2	ENT BASSE MAURIENNE 2	D3	F.C. BELLE ETOILE MERCURY 4
D3	ENT BASSE MAURIENNE 3	D3	FC DE HAUTE TARENTEISE 3
D3	FC DE HAUTE TARENTEISE 2	D3	MARTHOD SP. 1
D2	U.S. GRIGNON 2	D3	U.S. GRAND MONT LA BATHIE 2

RAPPEL

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**



Réunion du lundi 27 avril 2026



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

LES JOURNEES DU SAMEDI DU 2 MAI ET DU 9 MAI 2026
SONT SUR LE FAL

LA JOURNÉE J+ PREVUE LE SAMEDI 16 MAI EST REPORTÉE AU SAMEDI 23 MAI 2026.

**PENSEZ A METTRE VOS FEUILLES DE PLATEAU ET DE PRESENCE SUR LE FAL POUR LA
JOURNÉE DU SAMEDI 25 AVRIL 2026, POUR NE PAS ÊTRE AMENDÉ.**

METTRE VOS FEUILLES DE PLATEAU ET DE PRESENCE SUR LES DEUX SECTEURS, DEBROUILLES ET DEBUTANTS.

U7 Édouard FROGER 06 10 56 18 18

Réunion du Lundi 27 avril 2026

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Membre : Bernard BERTHET

Engagements :

Au printemps 2026, les U6/U7 joueront à 4 vs 4, sur 2 niveaux de pratique N1 & N2

101 équipes engagées sur le printemps 2026

- 42 équipes sur le niveau 1 (débrouillés)
- 59 équipes sur le niveau 2 (débutants)

Modifications des horaires :

Merci d'envoyer un mail directement à efroger@savoie.fff.fr, pour une prise en compte rigoureuse de vos demandes de modifications.

Logiciel FAL :

Quelques dysfonctionnements ont été constatés sur l'utilisation du FAL, via le site du District de Savoie :

- Certaines dates n'apparaissent pas
 - Le nombre d'équipes participantes ne remonte pas correctement
- = **Merci de passer exclusivement et directement via l'outil FAL (application).**

Les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les 2 niveaux de pratique (N1 et N2) :

Plateaux du Printemps 2026 : (amende de 35€)

- Feuilles de plateaux manquantes : Une mise à jour sera effectuée la semaine prochaine
- Feuilles d'effectifs manquantes : Une mise à jour sera effectuée la semaine prochaine

Calendrier 2026 :

- U6/U7 : samedi 02 mai (Festifoot Niveau 1)
- U6/U7 : samedi 09 mai (Festifoot Niveau 2)
- U6/U7 : **Samedi 16 mai, date libre pour les clubs**
- U6/U7 : **samedi 23 mai (journée optionnelle sur inscription)**
- U6/U7 : samedi 30 mai (en cours de construction et de finalisation)

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE
Sur inscription soit le matin, soit l'après midi



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35 €**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35 €

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35 €

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 27 avril 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

LES CALENDRIERS SONT EN LIGNE.
POULE HAUTE SUR LE SITE DU DISTRICT DE L'ISERE.

CORRESPONDANT DU DISTRICT 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01
Carretero.c70@gmail.com

POULE BASSE SUR LE SITE DU DISTRICT DE LA SAVOIE.

Journée 6

REPORTE DATE ULTERIEURE EN ATTENTE DE PROPOSITION DE DATE

FUTSAL LAC ANNECY 2

-

FUTSALBOURGET UNITED

Journée 7

FORFAIT U O ALBERTVILLE
U O ALBERTVILLE DOIT 52 EUROS AU DISTRICT

A. FUTSAL ROCHETTE O 2

-

FUTSALBOURGET UNITED

REPORTE SAMEDI 16 MAI 2026 - 17H00 AU GYMNASSE DE LA SEYTAZ
GYMNASSE INDISPONIBLE A LA DATE INITIALE

Journée 8

SAMEDI 09 MAI 2026 - 18H00

CBF74 2

-

FUTSALBOURGET UNITED

DIMANCHE 17 MAI 2026 - 17H00

U.O. ALBERTVILLE

-

FUTSAL LAC ANNECY 2

POULE HAUTE

Journée 8

DIMANCHE 17 MAI 2026 - 20H00

USBE

-

AFK MONTMELIAN



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

Journée 9

MERCREDI 29 AVRIL 2026 - 21H00

U.S. CHARTREUSE GUIERS

--

THONON AS

VENDREDI 01 MAI 2026 - 20H30

FUTSAL PICASSO 2

-

A.S. FUTSAL MOUTIERS

SAMEDI 02 MAI 2026 - 20H30

AFK MONTMELIAN

-

FUTSAL PAYS VOIRON

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL - mode de défraiement des arbitres

Comme vous le savez, le mode de défraiement des arbitres est différent entre le district de Savoie / Haute-Savoie et de l'Isère.

Après discussion avec le président de la commission Futsal du district de Savoie et avec l'aval de nos présidents de district respectif (73 et 38), voici ce qui nous apparaît comme la meilleure solution :

- Pour les équipes d'Isère jouant en Savoie / Haute Savoie : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club de Savoie / Haute Savoie : Le club recevant règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club d'Isère : Chaque club règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Isère : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Savoie / Haute Savoie : Fonctionnement habituel.

Pour le temps de jeu où une différence est pratiquée.

En Isère, temps de jeu de 2 fois 20 minutes en temps décompté.

En Savoie/Haute Savoie, si le gymnase a des installations le permettant et 2 arbitres officiels présents, choix aux clubs recevant de faire 2 fois 20, temps décompté ou 2 fois 25 sans décompte. La règle officielle dans les lois du jeu étant 2 fois 20, arrêts de jeu décomptés, nous vous demandons au maximum d'appliquer cette formule.

Bien évidemment, la formule choisie doit être confirmée au club se déplaçant avant le début de la rencontre.

Un grand merci aux clubs et encore toutes nos excuses pour cet apport de précisions tardif.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 27 avril 2026

Présents : Patrick JANET, Jérôme SPADA.

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE 2026-2027 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via [FOOTCLUBS](#) des engagements pour l'édition 2026/2027 de la Coupe de France (seniors libres).

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 14 juin 2026 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2025/2026,**
vous devez vous inscrire via le menu :

« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) »
puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 24 juillet 2026 (dernier délai)

Droits d'engagement : 52 Euros

RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs ci-dessous de prévoir le retour des trophées au district
(État correct et propre)

Coupe PILLET U15

Coupe RAFFIN

LA MOTTE SERVOLEX

MONTMELIAN AF



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SÉRALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

AS BARBERAZ

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 6 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

FEMININES A 8

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 10h00

Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 15h30

Le tirage est en ligne

U17 TRONCY

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 15h30

Le tirage est en ligne

U15 PILLET

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 10h00

Le tirage est en ligne



TIRAGE PRÉSENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

CLUBS FINALISTES

Nous connaissons d'ores et déjà les clubs finalistes pour les coupes suivantes

U18 F

FC CHAMBOTTE, AIX FC

U13 PIGNIER

CHAMBERY SF, FC NIVOLET, AIX FC, CHAMBERY SPORT 73

U13 SERALINI

VILLARGONDRAN, AS BARBERAZ, EF CHAUTAGNE, FC BAUGES

U11 CREDIT AGRICOLE

CHAMBERY SF, FC MERCURY, AIX FC, ES TARENTOISE



FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du Lundi 27 avril 2026

IMPORTANT

Suite au rajout du club du d'AIX FC dans le championnat « Féminines Séniors district » de printemps et que ce même championnat est en match aller/retour, tous les clubs auront 2 matchs perdus contre AIX FC pour que leur arrivée n'ait aucune incidence sur le classement final.

Les matchs se joueront exactement comme les matchs normaux, FMI, la seule différence sera que tous les matchs contre AIX FC seront homologués à 0 point pour les deux clubs.

COURRIERS

Reçu :

US ST-REMY : FORFAIT POUR LE 26/04 contre US-DOMESSIN

FC AIX LES BAINS : modification de terrain

CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT LE 3 mai 2026

MATCH N° 54502394 ST-REMY / JS-CHAMBERY

MATCH N° 54502393 FC LA ROCHETTE / US DOMESSIN à 13H00

MATCH N° 54502392 ENTF-CHAUTAGNE / CŒUR de SAVOIE 0 CHINDRIEUX

MATCH N° 54502391 FC AIX les BAINS / ENT APCR-ESB se jouera **au stade forestier (herbe)**

MATCH N° 54502390 USC-AIGUEBELLE / FC-HAUTE TARENTEISE

AMENDE FORFAIT

US SAINT-REMY : car L'US DOMESSIN c'est déplacé le 16 novembre 2025

1° FORFAIT doit 35 euros au district

Doit à l'US DOMESSIN 85 KMS X 2 EUROS = 170 euros

NOTE AUX CLUBS

Suite à la demande de la commission :

Le match non joué ENT F CHAUTAGNE / AIX les BAINS va être homologué si aucun accord n'est trouvé pour le 04 mai 2026

La commission ne met pas l'amende « documents demandés non parvenu »



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Réunion du Lundi 27 avril 2026

PROPOSITION DE PLANNING POUR LE PRINTEMPS

Vous pouvez inverser les matchs en fonction de votre planning (je n'ai pas tenu compte des réceptions et déplacements)

Entre-le 27/04 ET LE 10/05 :

JS CHAMBÉRIENNE 2 – CHALLES SF 2
FC BAUGES 2 – MARTHOD SP 2
CA YENNE 2 – FC SUD LAC 2
AS LE MONTCEL 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre-le 11/05 ET LE 24/05 :

ENT S DRUMETTAZ 2 – CA YENNE 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre-le 25/05 ET LE 14/06 :

FC BAUGES 2 – CHALLES SF 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – AS LE MONTCEL 1
ENT S DRUMETTAZ 2 – FC SUD LAC 2
CA YENNE 2 – MARTHOD SP

Pour rappel, les feuilles de match sont **OBLIGATOIRES**, pour raison d'assurance (blessure ou accident) et pour justifier la pratique « loisir ».

INFO :

TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY LE 6 JUIN 2026

Inscription et règlement au numéro ci-dessous :

Tél : 07 71 10 48 47 – Morgane PELLEGRIN





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 29 avril 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions validées : 4

Romain LESUR (AIX FC)

OUTCHIRI Mohamed (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Djamel BOUNE (FC MOIRANS 38)

Driss SIF (ST PRIEST 69)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 26 mars 2026

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 60 €

Inscriptions validées : 5

Lionel DA SILVA RODRIGUES (FC CHAMBOTTE)

Nicolas PERCHET (US DOMESSIN)

Eddy RAPHIN (ENTS DRUMETTAZ MOUXY)

Fahami MBAE (FC THONON LES BAINS 74)

Grégory DELONG (AS GRESIVAUDAN 38)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 22 avril 2026





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 27 avril 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA), Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Jacky MESTACH,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Bernard CAMUS (HAUTE TARENTEISE), demande de remboursement de frais d'arbitrage, match U18 FEM, ¼ de finale Coupe de l'ISERE : BARBERAZ/POLE FEMININ 4 VALLEES. Changement de d'horaire sans en avoir averti l'arbitre.

-M. Cyril MONGAZON (US BOZEL) demande de date de la séance 8 (FIA),

*En réponse : La date de cette séance sera le samedi 23 mai 2026 avec également la remise officielle des écussons au district de football de SAVOIE.

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Gilles HUNSTEDT, observation de M. Hamza BENKEMOUCHE (JSC), du 26/04/26

-M. Gérard SOTO, observation de M. Mohamed AMLIL (TARENTEISE), du 26/04/26

-M. Gérard SOTO, accompagnement de Melle Lucie HAILLOUD (LA MOTTE SERVOLEX), du 26/04/26

-M. Gérard SOTO, accompagnement de M Mathis GUILLAUD (ST ANDRE LE GAZ), du 26/04/26

-M. Christophe VALENTINO, accompagnement de Melle Ines TEIXEIRA (CSF), du 18/04/26

-M. Michel CHEVALLIER, observation de M. Livio LE BOLLOCH (HAUTE TARENTEISE), du 26/04/26

Mail, Courrier Club :

-Club d'AIX LES BAINS, demande d'explications sur frais d'Arbitrage de Mme Laurine MEUNIER (indépendante) arbitre assistant sur match AIX II contre VILLARGONDRAN,

*En réponse : l'adresse de l'arbitre n'est pas la bonne sur le site FOOT2000, mais son nombre de kilomètre notifié est correct.

-Club de MARIGNIER SP. Accord sur le changement d'horaire, rencontre U18 FEM D1, n°55144253 se jouera à 16h30

-Club du FC HAUTE TARENTEISE, demande de délégué et arbitres assistant sur la rencontre U17 D1 N° 55416359 entre l'US LA RAVOIRE et le FC HAUTE TARENTEISE.

-Club du FC MERCURY, signalement d'absence d'arbitre sur rencontre U15 D3 du dimanche 26/04/26

-Club de l'US LA RAVOIRE, demande de remboursement de frais d'arbitrage sur rencontre du 18/04/26

U20 contre le club de ST BALDOPH (décision de la commission d'appel : 2 arbitres assistant à la charge des 2 clubs).

-Club de C A MAURIENNE signalement d'absence de l'arbitre désigné, match de D4 contre COGNIN II du dimanche 26/04/26

INDISPONIBILITES DES ARBITRES du 04 au 06 Avril 2026

PALIQI Rozana Indisponible du 14/11/2025 au 15/06/2026 Convenance personnelle

ANTUNES Ugo Indisponible du 18/02/2026 au 30/06/2026 Convenance personnelle

VANDURME Nathan Indisponible du 23/11/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle



MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026 Raison personnelle
BELLIR Abdelhamid Indisponible 08/03/2026 au 30/06/2026 le samedi Raison professionnelle
FOFANA Makan Indisponible du 10/03/2026 au 10/07/2026 Raison professionnelle
ACHALHI Mohamed Indisponible du 01/04/2026 au 31/05/2026 Raison professionnelle
AMLIL Mohamed Indisponible du 14/03/2026 au 25/06/2026 le samedi Raison professionnelle
MADI Ahmada Indisponible du 01/02/2026 au 30/06/2026 le dimanche Convenance personnelle
DE LEO Rubens Indisponible du 18/04/2026 au 09/07/2026 Convenance personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 01/03/2026 au 10/05/2026 Raison personnelle
CAUCHETEUX Didier Indisponible du 01/09/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle
GUENTRAH Cherif Indisponible du 05/03/2026 au 25/07/2026, Raison personnelle
KHAJOU Acel Indisponible 02/02/2026 15/06/2026 de 07H30 à 23H30 Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 30/06/2026 samedi de 07H30 à 20H Raison professionnelle
ABADDAR Salim Indisponible du 01/03/2026 au 30/06/2026 dimanche de 08H à 19H Convenance personnelle
AIT KHOUYA Ilyes Indisponible du 02/03/2026 au 09/06/2026 Convenance personnelle
TAYLOR Felix Indisponible du 21/03/2026 au 30/06/2026 le dimanche Convenance personnelle
EL BOUZIANI Younes Indisponible du 11/01/2026 au 11/07/2026 Raison professionnelle ou scolaire
ZERAIBI Adel Indisponible du 05/01/2026 au 30/05/2026 Raison professionnelle ou scolaire
AYDOGAN Emir Efe Indisponible du 03/02/2026 au 03/06/2026 Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 05/09/2025 au 15/06/2026 le samedi Convenance personnelle
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/01/2026 au 30/06/2026 Raison professionnelle ou scolaire
KADRI Iyed Indisponible du 22/03/2026 au 26/06/2026 Convenance personnelle
CORVERA Vanesa Indisponible du 31/03/2026 au 30/06/2026 Convenance personnelle
HAMADI Mustapha Indisponible du 03/05/2026 au 15/05/2026 Congés
MONGAZON Cyril Indisponible le 03/05/2026 de 12H30 à 23H30 Convenance personnelle
DENEUX Laurent Indisponible du 01/05/2026 au 03/05/2026 Convenance personnelle
LECORNE Cedric Indisponible le 01/05/2026 Raison professionnelle
CHAMMY Jamal Indisponible le 03/05/2026 Raison professionnelle
Indisponible le 02/05/2026 de 07H30 à 13H30 Raison professionnelle
BENOIT Remi Indisponible du 01/05/2026 au 31/05/2026 Raison personnelle
BOUCHER Damien Indisponible le 03/05/2026 Congés
MICHON Séverine Indisponible du 01/05/2026 au 03/05/2026 Convenance personnelle
GINIAUX Jonathan Indisponible le 03/05/2026 de 12H30 à 23H30 Convenance personnelle
DONNEAUD Grégoire Indisponible le 03/05/2026 Convenance personnelle
RAMEAU Florentin Indisponible le 03/05/2026 Convenance personnelle
FREIHER Pierre Louis Indisponible du 25/04/2026 au 17/05/2026 Raison professionnelle ou scolaire
CHAPPERT Laurent Indisponible le 03/05/2026 de 07H30 à 14H Congés
Indisponible du 01/05/2026 au 02/05/2026 Congés
LEFEBVRE Remi Indisponible le 02/05/2026 Mission FFF
JUNG Louis Indisponible du 01/05/2026 au 03/05/2026 Convenance personnelle
REIGNIER Maxime Indisponible 02/05/2026 Raison professionnelle ou scolaire
TSONEV Ivana Indisponible le 03/05/2026 de 07H30 à 12H30 Convenance personnelle
TEIXEIRA Ines Indisponible le 02/05/2026 Autre désignation FFF
VANNESPENNE Herve Indisponible du 01/05/2026 au 04/05/2026 Raison professionnelle
SMAILI Mohamed Indisponible le 02/05/2026 de 07H30 à 16H30 Raison professionnelle
LOMBARD Alphonse Indisponible du 30/04/2026 au 05/05/2026 Convenance personnelle
BUISSON RAVE Lenny Indisponible 02/05/2026 Autre désignation FFF
Indisponible le 03/05/2026 Convenance personnelle
MEUNIER Laurine Indisponible du 01/05/2026 au 29/05/2026 Congés
OLAGNON Arthur Indisponible du 02/05/2026 au 03/05/2026 Convenance personnelle
RAHHALI Mohammed Indisponible du 21/04/2026 au 06/05/2026 Congés
HAILLOUD Lucie Indisponible le 03/05/2026 Convenance personnelle
DONNEAUD Aglae Indisponible du 25/04/2026 au 31/05/2026 Raison scolaire
MOLLIER BILLET Theo Indisponible du 02/05/2026 au 03/05/2026 Convenance personnelle
SIMON Axelle Indisponible du 01/05/2026 au 31/05/2026 Convenance personnelle
BOUVIER BODINI Tess Indisponible du 21/04/2026 au 03/05/2026 Convenance personnelle
LE BOLLOC'H LENDERS Livio Indisponible le 02/05/2026 Raison professionnelle
DA COSTA ABREU Lily Indisponible le 01/05/2026 Convenance personnelle

Soit **58** arbitres indisponibles sur **155**
Plus d'1/3
+ celles qui arrivent dans la semaine.



COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 27 avril 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques ou à enjeux : Caméras embarquées sur les arbitres

Journée 19

Samedi 2/05 :

- U17 Match n° 55416359 US LA RAVOIRE 1 - HAUTE TARENTEISE 1

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 27 avril 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 27 avril 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
27/04/2026	Chpt District Futsal Seniors	Joueur	A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE	17/04/2026	Auto suff pas rapport arbitre + 1match avec sursis	18/04/2026
27/04/2026	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	19/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/05/2026
27/04/2026	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	19/04/2026	4 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	U15 D3	Joueur	A.S. D'UGINE	19/04/2026	4 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	U17 D3	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	18/04/2026	4 MF dont Auto	19/04/2026
27/04/2026	D5	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	19/04/2026	3 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	D5	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	19/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/05/2026



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

27/04/2026	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	18/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/05/2026
27/04/2026	D4	Joueur	ALBERTVILLE FOOT 73	19/04/2026	3 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	D4	Joueur	ALBERTVILLE FOOT 73	19/04/2026	3 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	19/04/2026	5 MF + 1 match avec sursis	04/05/2026
27/04/2026	D3	Joueur	CHALLES S.F.	19/04/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	04/05/2026
27/04/2026	D1	Joueur	COGNIN SP.	19/04/2026	4 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	D5	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	19/04/2026	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	20/04/2026
27/04/2026	D5	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	19/04/2026	3 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	U15 D3	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	19/04/2026	5 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	U15 D3	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	19/04/2026	3 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	19/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/05/2026
27/04/2026	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	19/04/2026	4 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	18/04/2026	Auto suffisant	19/04/2026
27/04/2026	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	21/03/2026	7 MF dont Auto + 1 match avec sursis	22/03/2026
27/04/2026	D2	Dirigeant	F.C. DU NIVOLET	21/03/2026	4 mois fermes dont Auto	22/03/2026
27/04/2026	D2	Joueur	F.C. LAISSAUD	19/04/2026	Auto suffisant	20/04/2026
27/04/2026	D4	Joueur	F.C. PONT	18/04/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	04/05/2026
27/04/2026	D3	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	19/04/2026	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	20/04/2026
27/04/2026	U15 D3	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	19/04/2026	4 MF dont Auto	20/04/2026
27/04/2026	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	19/04/2026	4 MF dont Auto	20/04/2026



Foot SAVOIE



PV N° 766 du 29 Avril 2026

27/04/2026	D3	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	19/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/05/2026
27/04/2026	D3	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	19/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/05/2026
27/04/2026	U17 D3	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	18/04/2026	Auto + 1 match avec sursis	19/04/2026
27/04/2026	U17 D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	18/04/2026	3 MF dont Auto	19/04/2026
27/04/2026	U17 D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	18/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/05/2026
27/04/2026	D4	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	19/04/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	04/05/2026
27/04/2026	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	19/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/05/2026
27/04/2026	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	21/03/2026	8 MF dont Auto + 1 match avec sursis	22/03/2026
27/04/2026	U20 DISTRICT	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	18/04/2026	5 MF dont Auto	19/04/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Sommes dues au 29 avril 2026
- Campagne 2026 subventions ANS
- Lutte contre les violences
- Formation CDOSS
- Formation Bénévoles PSA Savoie

